

Ivry/Seine, le 27 août 2018

## **Julien Denormandie, secrétaire d'Etat, en visite à Ivry sur la problématique des marchands de sommeil : Le Maire portera ses exigences**

Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires, sera présent ce jour à Ivry pour une visite sur les thématiques de la lutte contre les marchands de sommeil et la résorption de l'habitat insalubre.

Cette visite souligne la qualité des politiques municipales ivryennes contre l'habitat indigne. Depuis 1998, plus de 200 immeubles ont été traités. Près de 16% du parc privé ancien sur la commune est « potentiellement indigne ».

Lors de cette rencontre, le Maire d'Ivry portera auprès du Secrétaire d'Etat trois exigences fondamentales dans la poursuite des engagements de la ville en la matière :

- Ces politiques volontaristes ne sont possibles que par l'engagement de budgets communaux ambitieux. Or, les réductions successives des dotations de l'Etat et la récente « contractualisation » vont réduire les moyens d'action des municipalités. Il serait légitime de ne pas prendre en compte dans le périmètre de la contractualisation les dépenses d'intervention sur l'habitat indigne.
- L'action de la municipalité est notamment efficace en raison des politiques publiques menées au plus près des habitant.e.s, permettant d'avoir une connaissance fine des situations et une coordination pertinente des différents partenaires. Ce cadre de proximité doit être préservé, quelles que soient les réformes institutionnelles et transferts de compétences futures.
- Le projet de loi ELAN actuellement débattu au Parlement présente des avancées positives afin de lutter contre les marchands de sommeil, notamment coercitives. Néanmoins, les mesures de restructuration du secteur du logement social, avec l'objectif de vente de 40 000 logements sociaux par an, risquent à termes d'accentuer le nombre de copropriétés dégradées. Lutter contre l'habitat indigne, c'est aussi développer des logements accessibles pour tou.te.s et engager des moyens publics financiers et humains suffisants. En partenariat avec des bailleurs sociaux, citoyen.ne.s, élu.e.s et associations locales, une réunion publique sera organisée le jeudi 27 septembre à l'Hôtel de Ville, afin de débattre des enjeux de la loi ELAN, y compris sur la question l'habitat indigne.

*Contact presse : Julien Pontes, Directeur de cabinet - 01 49 60 24 23*

[www.Ivry94.fr](http://www.Ivry94.fr)

[www.facebook.com/ivry94](https://www.facebook.com/ivry94)

[www.twitter.com/mairieivry](https://www.twitter.com/mairieivry)